

2- Comment construire une introduction ?

Des indications à suivre ...	De la théorie à la pratique ...
<ul style="list-style-type: none"> J'accroche le lecteur : 	<p>Les nouvelles technologies ont souvent été considérées comme la solution à tous nos problèmes économiques. Mais l'innovation, selon l'économiste J.A. Schumpeter engendre inévitablement un processus de destruction créatrice. La destruction créatrice illustre le processus par lequel des activités économiques obsolètes font place au profit</p>
<ul style="list-style-type: none"> Ensuite je présente l'enjeu du sujet, autrement dit 	<p>des activités économiques innovantes. Nous cherchons donc à prouver, en s'appuyant sur le corpus de document, que la destruction créatrice est à l'origine d'inégalités de revenus.</p>
<ul style="list-style-type: none"> J'en profite (le plus tôt possible) pour 	<p>Mais analysons, dans une première partie l'impact de la destruction créatrice sur les individus très qualifiés avant de voir, dans une deuxième partie, son impact sur les individus peu et moyennement qualifiés.</p>
<p>Introduction à annoter : respecte-t-elle les indications précisées à gauche ?</p>	<p>Que proposez-vous en accroche :</p>
<ul style="list-style-type: none"> J'annonce le simplement. Par exemple : 	<p>Que proposez-vous ensuite pour présenter l'..... sans oublier les termes à du sujet :</p>
<p>.....</p>	<p>.....</p>

3- La mise en place d'une stratégie argumentative

Une partie est composée de plusieurs sous-parties ou paragraphes, et chaque paragraphe correspond à une idée forte pour répondre au sujet. Pour rendre votre argumentation efficace (dans les paragraphes), je vous conseille de suivre la méthodologie **AEI-A** :

- **J'affirme (A)** une 1ère idée qui permet de répondre (en partie) au sujet. Elle sera à faire valoir.
- **J'explique (E)** en développant un mécanisme, des preuves qui permettent de justifier l'affirmation (A) : *j'argumente*. Cette étape peut prendre plusieurs phrases pour développer le mécanisme en question.
- **J'illustre (I)** ce qui vient d'être précisé par un ou des exemples pertinents.
- **J'affirme à nouveau (-A) mon idée** en indiquant que la démonstration a été faite : « nous pouvons alors affirmer que ... » (par ex.). C'est une référence au sujet pour **affirmer aussi le fil conducteur** de la réponse au sujet.

Pensez à articuler vos paragraphes à l'aide de **transition**. Le **fil conducteur** de votre développement doit être apparent.

4- Ce qui va et ce qui ne va pas

Le processus de destruction créatrice favorise les entreprises innovantes. Ces entreprises, pour innover

(notamment dans le domaine digital), ont besoin d'une main d'œuvre hautement qualifiée. Une entreprise va investir dans le capital humain, c'est-à-dire les capacités individuelles qui font d'quelqu'un un atout efficace. Pour ce faire, l'entreprise va embaucher ses employés en CDI et bien les rémunérer. Cet investissement va augmenter la productivité d'une entreprise et la maintenir compétitive en matière d'innovations. Par exemple, pour la conception de ses iPhones, l'entreprise Apple va faire appel à une main d'œuvre très qualifiée telle que des ingénieurs, des informaticiens, etc. Comme son nom l'indique, la destruction créatrice va donc créer une demande d'employés qualifiés et qui seront par conséquent très bien rémunérés.

Cependant, ce phénomène a des limites. Si l'état choisit d'investir lui aussi dans le capital humain en améliorant l'éducation, les formations et la mobilité des travailleurs, il y aura une hausse de la main d'œuvre qualifiée entraînant donc une stagnation des revenus de ces travailleurs. C'est ce que font les pays développés comme la France qui donne accès facilement à un cursus universitaire.

Tout comme le revenu des plus qualifiés augmente, le revenu des moins qualifiés tend à baisser avec le processus de destruction créatrice. La création de nouveaux emplois et de technologies innovantes entraîne le déclin voire la disparition des entreprises qui ne possèdent pas cette innovation. Elles ne peuvent pas rivaliser et doivent licencier leurs employés. Or le document 2 nous apprend qu'en Europe la main d'œuvre a une mobilité limitée aussi bien géographiquement qu'entre les différents secteurs. Cela signifie que les personnes licenciées vont

devoir retrouver un travail qui ne correspond pas forcément à leurs qualifications et donc avoir un salaire moins élevé.

De plus, l'augmentation des salaires des plus qualifiés ne concerne que les innovations de produits, car pour les innovations de procédés, le capital travail a tendance à être substitué. Cette main d'œuvre substituable, qui effectue souvent des tâches routinières (travail en usine par exemple), peut être remplacée par des machines plus productives si elles sont davantage rentables.

Les métiers routiniers qui demandent peu de qualifications verront donc leur valeur baisser ou disparaître. Dans certains pays où la main d'œuvre est particulièrement peu chère, des métiers routiniers subsistent mais dans les pays où les salaires sont bien rémunérés, ce sont des machines qui effectuent ces tâches.

Le document 2, qui est un graphique représentant la rémunération des salariés d'exécution, la rémunération moyenne et la productivité du travail en fonction des années, nous montre que la rémunération moyenne a été multipliée par 30 en 1940 et 2020 tandis que la rémunération des salariés d'exécution n'a été multipliée que par

En revanche, ces emplois essentiels restent peu rémunérés par rapport aux métiers qui profitent du processus de destruction créatrice.

En définitive, le processus de destruction créatrice est un facteur d'inégalité de revenu car il accroît les revenus des plus qualifiés et baisse celui des moins qualifiés.